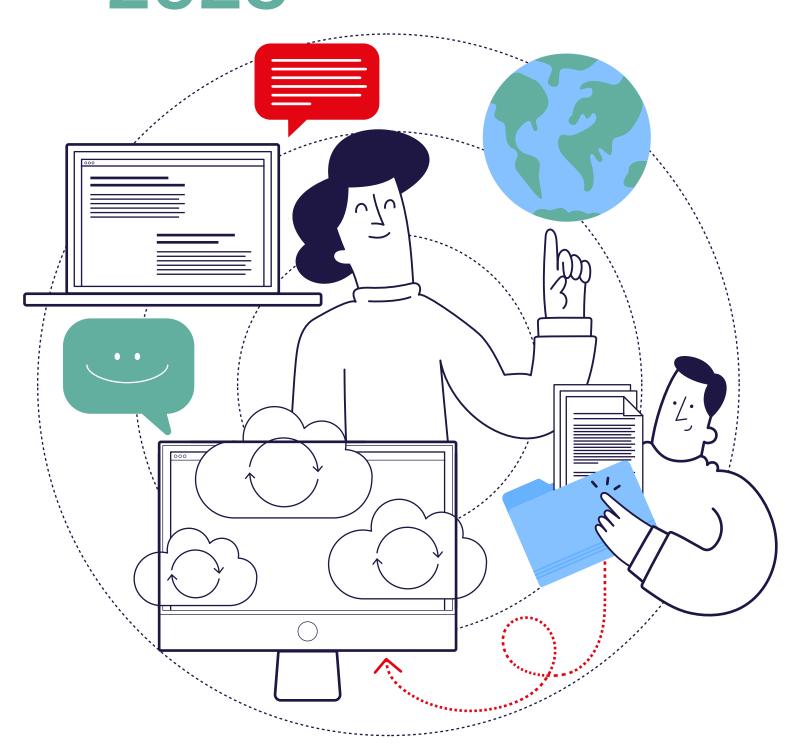


# Rapport annuel 2023







Bases et organisation1	L2
Convention-cadre de droit public	13
Stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023 .	13
Charte stratégique de la Conférence suisse sur l'informatique	13
Plan de mise en œuvre de l'ANS	13
Organisation	14
Organe de direction politique	15
Organe de direction opérationnelle	17
Organe de direction opérationnelle Assemblée des délégués Groupes de travail	18
Assemblée des délégués	18



Plan de mise			
en œuvre de l'ANS21			
État de la	mise en œuvre22		
Agenda A	NS22		
-	Initiative 1: un canal numérique est établi entre la population et l'administration22		
-	Initiative 2: exploiter pleinement le potentiel d'automatisation et de simplification au profit de l'économie		
-	Initiative 3: établir une identification numérique transversale reconnue par toutes les autorités23		
-	Initiative 4: mettre en place un modèle fédéral pour la gestion des données24		
-	Initiative 5: mettre en place les bases institutionnelles des services en nuage25		
Plan de n	nise en œuvre de la cyberadministration 26		
-	Objectif stratégique 1: développer des offres numériques en matière d'interaction et de participation à l'échelle nationale26		
-	Objectif stratégique 2: mettre en place des services de base nationaux pour la cyberadministration		
-	Objectif stratégique 3: réglementer de manière contraignante la collaboration nationale en matière de transformation numérique27		
-	Objectif stratégique 4: développer la connaissance du numérique de l'administration et renforcer la confiance27		
Innovations 2023			
Projets de participation en ligne 202330			

-	de travail et de projet de l'ANS me de travail informatique)31
Rétrospe	ctive sur les activités des groupes de travail31
-	Groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux31
-	Groupe de travail Télécommunication31
_	Groupe de travail Voice31
-	Groupe de travail Cloud Governance et Workplace31
-	Organe national de coordination de la gestion des données
-	Groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID32
Rétrospe	ctive sur les activités des groupes de projet32
-	Groupes de projet pour les négociations de déclarations de conditions32
-	Groupe de projet CG pour prestations informatiques et modèles de contrats32
	tion opérationnelle dans l'application le mise en œuvre32
Utilisatio	n des moyens de financement33



Monitorage	34
Rapport de monitorage	35
Études	35
Faits, chiffres et dates	36
Vue d'ensemble des stratégies cantonales de numérisation	38



Communication	39
Mise en réseau et échange de connaissances	40
Newsletter	44
Site Internet	44
Publications	44
Relation avec les médias	45

# Les jalons sont posés

Chère lectrice, cher lecteur,

L'objectif commun de la Confédération, des cantons, des villes et des communes est que la population et les entreprises soient en mesure d'entretenir des contacts simples, efficaces et sûrs avec les autorités suisses. Cela semble aller de soi puisqu'en définitive, nous sommes habitués à tout avoir à portée de clic ou presque. Il nous paraît donc logique que les contacts avec les autorités puissent aussi avoir lieu par voie numérique. La situation actuelle montre toutefois que nous avons encore beaucoup de travail devant nous. Les différents échelons de l'État doivent travailler ensemble et en réseau pour qu'une administration entièrement numérique puisse voir le jour le plus rapidement possible.

En 2023, l'Administration numérique suisse (ANS) a posé les jalons stratégiques de la transformation numérique des administrations au sein du système fédéral grâce à la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027. Adoptée fin 2023 par le Conseil fédéral,



Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter Présidente de l'organe de direction politique de l'ANS

les gouvernements cantonaux, l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses, cette stratégie aiguille les autorités vers un avenir numérique en réseau. Elle porte notamment sur le développement de services de base et d'infrastructures numériques pour la Suisse.

Le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux ont approuvé la convention de financement entre la Confédération et les cantons en juin 2023 en vue de mettre en place des services de base et des infrastructures numériques requis d'urgence. Dans un État fédéral tel que la Suisse, la numérisation de l'administration n'est possible que si les différents échelons de l'État avancent côte à côte. Cela vaut non seulement pour l'élaboration de solutions communes, mais également pour leur financement. La convention de financement constitue une base importante pour les projets à venir.

L'organe de direction politique de l'ANS a pour tâche de promouvoir le développement d'une administration numérique dans toute la Suisse et de prendre les décisions qui s'imposent à cet égard au niveau politique. Si les jalons sont posés, il s'agit maintenant de piloter la mise en place du projet. Je suis heureuse de pouvoir y contribuer avec mes collègues de l'organe de direction politique, car l'administration numérique fait partie intégrante d'une place économique suisse moderne et tournée vers l'avenir.

4. 6 9

Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter Présidente de l'organe de direction politique de l'ANS

# Administration numérique suisse: les premières étapes ont été franchies

Chère lectrice, cher lecteur,

Constitués en 2022, au cours de la première année d'existence de l'Administration numérique suisse, les organes ont franchi ensemble les premières étapes durant l'année 2023. Ce rapport annuel en témoigne et montre que l'union des forces des communes, des villes, des cantons et de la Confédération pour favoriser la transformation numérique des administrations porte ses fruits.

La stratégie « Administration numérique suisse 2024-2027 » et la convention de financement adoptée indiquent la voie à suivre et concrétisent la mise en œuvre. Avec le service d'authentification des autorités suisses AGOV, un premier grand projet de l'ANS a été réalisé. AGOV est un bon exemple de collaboration fructueuse entre les différents échelons de l'État. Il s'agit en outre d'un pas important vers un guichet unique (One-stop-government). Le fait d'avoir un seul identifiant pour différentes prestations administratives facilite la vie des utilisateurs. L'introduction réussie d'AGOV



**Peppino Giarritta**, Chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'Administration numérique suisse et président de l'organe de direction opérationnelle

dans les premiers cantons pilotes en 2024 constitue aussi une étape vers une e-ID reconnue par l'État.

En 2023, l'ANS a organisé plusieurs événements sur le thème de la transformation numérique de l'administration ou pris part à des événements de ce genre, qui ont tous attiré de nombreux participants. Je garde notamment un bon souvenir de nos assemblées des délégués, qui ont eu lieu à Berne et à Saillon. À Berne, les délégués se sont penchés sur le projet de stratégie et ont fourni de précieuses indications pour son développement. À Saillon, les délégués de la Conférence suisse sur l'informatique, les responsables des groupes de travail de l'ANS et les membres de l'organe de direction opérationnelle de l'ANS se sont joints aux délégués de l'ANS. Les différents événements ont permis de renforcer la collaboration et l'échange de connaissances au sein des administrations publiques des trois échelons de l'État concernant la cyberadministration, l'administration numérique et l'informatique ainsi que de donner des impulsions majeures pour le développement commun de l'administration numérique.

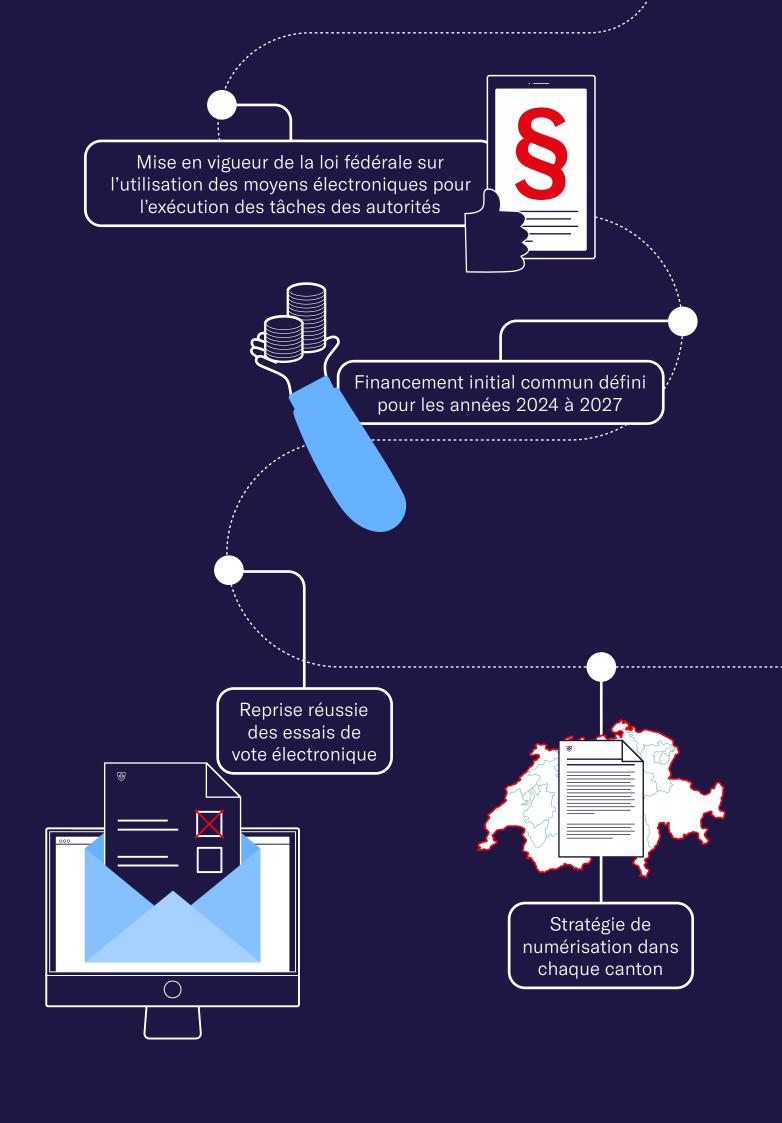
Nous n'allons pas nous arrêter là. Ces premiers succès nous motivent tous à continuer de poursuivre nos objectifs. Ils concrétisent notre engagement quotidien en faveur de la transformation numérique et assoient sa légitimité vis-à-vis des autorités, des entreprises et de la population, qui sont les utilisateurs des services proposés. Ces derniers sont et restent notre priorité.

En vous souhaitant une agréable lecture, je vous prie d'agréer, chère lectrice, cher lecteur, mes salutations les meilleures.

Peppino Giarritta

Chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'Administration numérique suisse et président de l'organe de direction opérationnelle







En 2023, la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont élaboré conjointement la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027. Le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ainsi que les comités de l'Union des villes suisses et de l'Association des Communes Suisses ont adopté cette stratégie en décembre 2023. En plus de fixer des lignes directrices et des principes, celle-ci définit les champs d'action et les priorités stratégiques de l'Administration numérique suisse (ANS) pour les années à venir.



suisse 2024-2027

# AGOV: premier projet de l'ANS en vue du guichet unique (One-stop-Government)

En août 2023, l'Administration numérique suisse et l'équipe de projet AGOV de la Chancellerie fédérale (secteur TNI) ont présenté le proof of concept AGOV. Cette étape importante marquait également le lancement du développement d'AGOV, le service d'authentification des autorités suisses. Depuis, les cantons peuvent réaliser des tests avec un prototype. Jusqu'à la fin 2023, deux cantons pilotes (Zurich et Appenzell Rhodes-Extérieures) ont préparé la mise en place d'AGOV en tant qu'identifiant pour les services publics en vue d'un accès rapide et facile à la déclaration d'impôts électronique.



# Adoption du message sur l'e-ID par le Conseil fédéral

Avec la nouvelle identité électronique (e-ID) étatique, les utilisateurs pourront à l'avenir attester leur identité de manière numérique, sûre, simple et rapide. À sa séance du 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeID). Les autorités cantonales et communales et les acteurs du secteur privé devraient également pouvoir utiliser l'infrastructure technique requise pour exploiter l'e-ID afin d'établir d'autres types de justificatifs électroniques. L'ANS défend une intégration poussée des trois échelons de l'État et une mise en œuvre rapide.

# Mise en vigueur de la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités



Le 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a fixé au 1er janvier 2024 la date d'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA) et de l'ordonnance qui s'y rapporte (OMETA). Il a ainsi créé les bases juridiques nécessaires à une transformation numérique efficace de l'administration fédérale ainsi qu'à la collaboration entre les autorités de différentes collectivités et des tiers dans le domaine de la cyberadministration. La LMETA autorise la Confédération à prendre une participation dans l'entreprise eOperations Suisse SA. Elle permet également aux cantons d'utiliser les services de base proposés par la Confédération, comme l'illustre le service d'authentification AGOV.



Stratégie

# Financement initial commun défini pour les années 2024 à 2027

En août 2023, le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ont signé la convention concernant le financement de projets de l'agenda «Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse» pour les années 2024 à 2027. Ces quatre prochaines années, des infrastructures et des services de base requis d'urgence seront mis en place et financés conjointement. Le financement initial figure dans la LMETA.

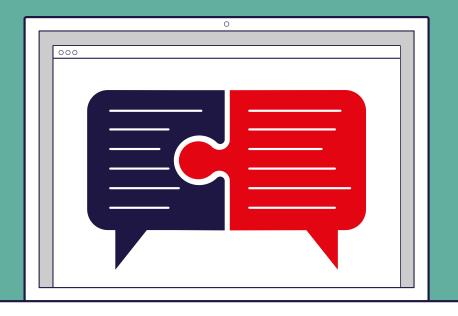


# Reprise réussie des essais de vote électronique

En mars 2023, le Conseil fédéral a accordé aux cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall et de Thurgovie l'autorisation générale pour la reprise des essais de vote électronique dans le cadre des votations fédérales. Après des essais fructueux lors des votations de mai et de juin 2023, il a octroyé en août une autorisation pour l'élection du Conseil national et du Conseil des États d'octobre 2023. Les électeurs suisses de l'étranger enregistrés dans ces trois cantons, les personnes atteintes d'un handicap dans le canton de Bâle-Ville et les électeurs de cinq communes pilotes du canton de Saint-Gall (env. 65 000 personnes au total) ont de nouveau pu voter par voie électronique pour la première fois depuis 2015. En novembre 2023, le Conseil fédéral a délivré à un quatrième canton (Grisons) une autorisation générale pour des essais de vote électronique en cas de votations fédérales.



Depuis l'été 2023, les 26 cantons appliquent une stratégie de numérisation, de cyberadministration ou d'informatique. Les stratégies de numérisation mentionnées sont pour la plupart des stratégies de numérisation conjointes des cantons et des communes. Grâce à ces stratégies, les cantons peuvent entreprendre une transformation numérique ciblée.



# 2 Bases et organisation

L'ANS assure le pilotage et la coordination stratégiques des activités menées par la Confédération, les cantons, les villes et les communes en lien avec la transformation numérique.

### 2.1 Convention-cadre de droit public

La convention-cadre de droit public concernant → l'Administration numérique suisse¹ réglemente la collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la transformation numérique de leurs administrations. Les cantons associent les communes à leurs travaux. La Confédération et les cantons sont coresponsables de l'ANS, à égalité de droits et devoirs. Ils agissent par le truchement du Conseil fédéral et de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

# 2.2 Stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023

Le 24 janvier 2007, le Conseil fédéral a approuvé la première → stratégie suisse de cyberadministration². Remaniée en 2015 et en 2019, cette stratégie a été adoptée par le Conseil fédéral, la CdC, l'Union des villes suisses (UVS) et l'Association des communes suisses (ACS). La stratégie qui couvrait les années 2020 à 2023 donnait la priorité au numérique.

La stratégie → Administration numérique suisse 2024-2027³ a été élaborée en 2023 avec des spécialistes de tous les échelons de l'État fédéral dans le cadre d'un processus correspondant et adoptée fin 2023. La stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023 ainsi que la charte stratégique de la Conférence suisse sur l'informatique ont guidé les travaux effectués jusqu'à l'adoption de la stratégie de l'ANS.

# 2.3 Charte stratégique de la Conférence suisse sur l'informatique

La charte stratégique de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) comportait six champs d'action: garantir la représentation des intérêts, proposer des plateformes, rendre possibles la participation et la codécision, formuler des recommandations dans une optique d'harmonisation et de coordination, garantir des solutions économiques et durables, et apporter du soutien en matière de coordination, de réalisation et d'exploitation.

#### 2.4 Plan de mise en œuvre de l'ANS

En 2023, le plan de mise en œuvre de l'ANS s'articulait en trois parties:

- Agenda «Infrastructures nationales et services de base de l'administration numérique suisse» (agenda ANS), avec ses cinq initiatives<sup>4</sup> et au total vingt mesures d'initiative (état en mars 2023);
- Plan de mise en œuvre de la cyberadministration, avec onze projets en cours (état en décembre 2023);
- Programme de travail informatique, avec au total huit groupes de travail et de projet.

Les contenus du plan de mise en œuvre, le degré d'avancement des projets et mesures, ainsi que les projets des groupes de travail sont décrits au → chapitre 3.

- 1 → FF 2021 3030 Convention-cadre de droit public concernant l'Administration numérique suisse (admin.ch)
- 2 → FF 2019 8267 Stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023
- 3 → FF 2024 45 Stratégie Administration numérique suisse 2024-2027 | Fedlex (admin.ch)
- Agenda «Infrastructures nationales et services de bases de l'Administration numérique suisse (agenda ANS)»

### 2.5 Organisation

L'ANS encourage et coordonne la transformation numérique entre les trois échelons de l'État et au sein de ceux-ci. Aussi ses différents organes comprennent-ils des représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes.

# L'ANS encourage et coordonne la transformation numérique des administrations publiques des trois échelons de l'État

#### → L'Administration numérique suisse

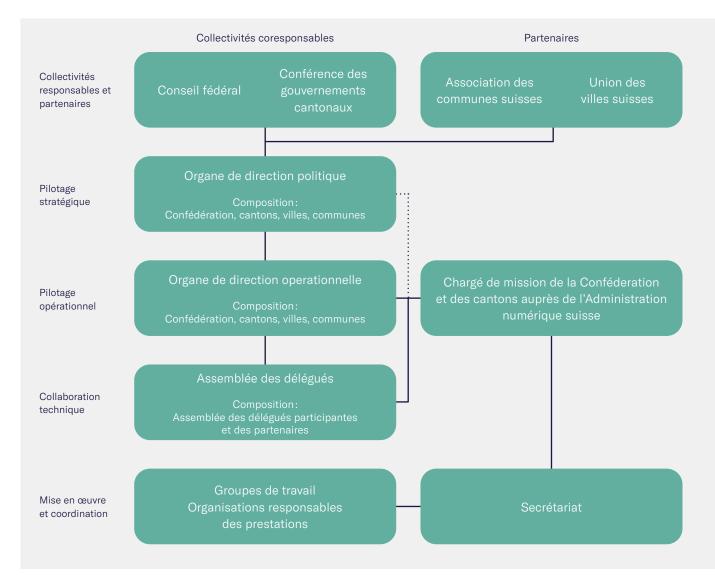


Figure 1 Organisation «Administration numérique suisse»

## Organe de direction politique

L'organe de direction politique est chargé du pilotage stratégique de l'ANS. Il est responsable de l'élaboration de la stratégie et de la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de celle-ci. Il se compose de trois représentants de la Confédération, de cinq représentants des cantons et de trois

représentants des communes. La présidence de cet organe était assurée en 2023 par Markus Dieth, conseiller d'État du canton d'Argovie.

En 2023, l'organe de direction politique se composait des personnes suivantes :



Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale, Cheffe du Département fédéral des finances



Guy Parmelin, conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche



Alain Berset, conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'intérieur



Markus Dieth, Conseiller d'État du canton d'Argovie (président de la Conférence des gouvernements cantonaux)



**David Eray,** Membre du gouvernement jurassien



**Nuria Gorrite,** Conseillère d'État du canton de Vaud (jusqu'au mois d'août 2023)



**Crystel Graf,**Conseillère d'État du canton de Neuchâtel (à partir du mois de septembre 2023)



Marc Mächler, Conseiller d'État du canton de Saint-Gall



**Reto Wyss,** Conseiller d'État du canton de Lucerne



**Michael Künzle,** Maire de Winterthour



**Pierre Dessemontet,** Syndic d'Yverdon-les-Bains



Boris Tschirky, Maire de la commune de Gaiserwald



**Kathrin Arioli,** Chancelière d'État du canton de Zurich

Durant l'année sous revue, le comité de direction politique a siégé le  $\rightarrow$  30 mars, le  $\rightarrow$  23 juin et le  $\rightarrow$  26 octobre 2023. En plus de traiter les affaires courantes, il a notamment mis l'accent sur l'élaboration de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027, la convention entre la Confédération et les cantons concernant le financement de projets de l'agenda ANS 2024-2027 et le transfert de la CSI dans l'ANS.

## Organe de direction opérationnelle

L'organe de direction opérationnelle planifie et coordonne la mise en œuvre de la stratégie. Il est également responsable de l'élaboration du plan de mise en œuvre à l'intention de l'organe de direction politique. Il se compose du chargé de mission et de cinq représentants de la Confédération, de sept représentants des cantons et de trois représentants des communes.

À la fin de l'année 2023, l'organe de direction opérationnelle se composait des personnes suivantes:

- Peppino Giarritta,
  - Chargé de mission ANS (présidence)
- Daniel Markwalder,

Délégué du Conseil fédéral à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique

- Michael Schöll,
  - Directeur de l'Office fédéral de la justice
- Florian Schütz,
  - Délégué fédéral à la cybersécurité
- Georges-Simon Ulrich,
   Directeur de l'Office fédéral de la statistique
- Dirk Lindemann,

Directeur de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication et représentant de la Conférence des prestataires de services informatiques

- Eva-Maria Boretti, Canton de Thurgovie
- Reto Fahrni, Canton de Soleure
- Reto Joller, Canton de Zoug (jusqu'au mois d'août 2023)
- Michael Kammerbauer, Canton de Berne
- Silvano Petrini, Canton du Tessin
- Cédric Roy, Canton du Valais
- Stéphane Schwab, Canton de Fribourg
- Christian Geiger,

Chief digital officer à la ville de Saint-Gall et délégué de l'UVS (jusqu'au mois d'août 2023)

- Lucas Nicolussi,
  - Chief digital officer à la ville d'Uster et délégué de l'UVS (à partir du mois d'août 2023)
- Thomas Royston, Directeur de la
   Direction des systèmes d'information et de communication à la ville de Genève
- Gérald Strub, Membre du comité et délégué de l'ACS

L'organe de direction opérationnelle a siégé cinq fois au cours de l'année sous revue, soit le 3 mars, le 22 mai, le 4 juillet, le 22 septembre et le 24 novembre 2023.

#### Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués garantit la collaboration technique des collectivités participantes à l'ANS ou des partenaires, et fait connaître leurs besoins. Les cantons et les communes obtiennent un siège par tranche entamée de 400000 habitants. L'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses désignent chacune un délégué. La Confédération dispose au maximum de la moitié du nombre total de sièges attribués aux délégués des cantons et des communes. À la fin de l'année 2023, l'ANS comptait 77 délégués.

Les délégués se sont réunis à deux reprises en 2023: le 26 janvier à Berne et le 14 septembre à Saillon, dans le canton du Valais. Ils ont reçu des informations sur le budget et sur des projets figurant dans le plan de mise en œuvre. En particulier, ils ont examiné l'élaboration de la stratégie sur le plan technique. Ces réunions leur ont également permis d'échanger au-delà des frontières des offices et des départements et de promouvoir le transfert de savoir.

#### Groupes de travail

Les groupes de travail traitent des sujets spécifiques dans le cadre du mandat de prestations de l'ANS. Ils sont engagés, en fonction des besoins, par l'organe de direction opérationnelle ou par le chargé de mission de la Confédération et des cantons en vue du soutien matériel de l'organe de direction politique et de l'organe de direction opérationnelle. Les groupes de travail de l'ANS comprennent des experts actifs dans l'administration à tous les échelons du fédéralisme. Les principaux résultats des activités de chacun des groupes de travail sont présentés au chapitre 3.4 Groupes de travail et de projet de l'ANS (programme de travail informatique).

# Collectivités participant sur la base d'un contrat individuel

Des communes individuelles et la Principauté de Liechtenstein peuvent participer à l'ANS sur la base d'un contrat individuel. En décembre 2023, les collectivités suivantes participaient à l'ANS sur la base d'un contrat individuel:

- Commune d'Altdorf
- Ville de Berne
- Ville de Bienne
- Ville de Saint-Gall
- Ville d'Uster
- Ville de Winterthour
- Ville de Fribourg
- Ville de Genève
- Ville de Lausanne
- Principauté de Liechtenstein

#### Secrétariat

Le secrétariat soutient le chargé de mission de la Confédération et des cantons et les organes de l'ANS. Il participe aux groupes de travail et coordonne ou réalise les projets et mesures du plan de mise en œuvre. Il assure la communication et le suivi de l'ANS.

À la fin de l'année 2023, le secrétariat se composait des personnes suivantes:

- Peppino Giarritta,
  - Chargé de mission ANS et responsable du secrétariat
- Andreas Burren,

Responsable de la Coordination informatique

- Vanessa Eugster,
  - Responsable de la communication
- Nerea Fernandez,

Assistante

(à partir du mois d'octobre 2023)

- Florina German,
  - Spécialiste senior en communication
- Adriano Guerrieri,

Spécialiste en gestion des activités des organes

- Greg Hernan,
  - Coordinateur informatique
- Marcel Kessler,

Responsable soutien et coordination de programmes

- Natascha Ricart,
  - Assistante

(à partir du mois de décembre 2023)

- Sabina Steiner,
  - Coordinatrice informatique
- Irem Türkes-Kaynarca,

Cheffe de projet Monitoring



**Peppino Giarritta** Chargé de mission ANS et responsable du secrétariat



Nerea Fernandez Assistante



Natascha Ricart Assistante



Marcel Kessler Responsable soutien et coordination de programmes



**Irem Türkes-Kaynarca**Cheffe de projet Monitoring



Andreas Burren Responsable de la Coordination informatique



Vanessa Eugster Responsable de la communication



Florina German Spécialiste senior en communication



**Greg Hernan**Coordinateur informatique



Adriano Guerrieri Spécialiste en gestion des activités des organes



Sabina Steiner Coordinatrice informatique

Sur le plan administratif, le secrétariat est rattaché au Secrétariat général du Département fédéral des finances. Il se trouve à la Maison des cantons à Berne.

# Plan de mise en œuvre de l'ANS

Dans son plan de mise en œuvre, l'ANS définit des projets et des priorités en matière de prestations qui contribuent à la réalisation des objectifs ou des champs d'action inscrits dans la stratégie. Elle fixe à cet effet des objectifs de mise en œuvre mesurables, avec l'allocation des ressources correspondantes. Le secrétariat de l'ANS assure la coordination opérationnelle du plan de mise en œuvre de l'ANS, tandis que les travaux liés aux mesures spécifiques sont du ressort des organisations responsables des prestations.

#### 3.1 État de la mise en œuvre

Après l'intégration d'une première tranche de projets dans l'agenda «Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse» (agenda ANS) en 2022, celui-ci a été étendu à d'autres projets en 2023. Des infrastructures et des services de base numériques dont le besoin est urgent et qui revêtent une grande importance pour l'administration publique à l'échelle nationale font l'objet de cinq initiatives. 2023 fut une année de transition. Elle a permis de poursuivre le plan de mise en œuvre de la cyberadministration et le programme de travail informatique. Le plan de mise en œuvre de l'ANS est soumis à une planification continue.

Agenda ANS

Élaboration d'infrastructures et de services de base communs

- Plan de mise en œuvre
  de la cyberadministration
  Outil pour la mise en œuvre de la
  stratégie suisse de cyberadministration
  2020-2023
- Programme de travail informatique
   Programme de travail avec des groupes de travail et de projet ainsi que des délégations de négociations

#### 3.2 Agenda ANS

En 2023, les premières mesures d'initiative ont été mises en œuvre dans le cadre de l'agenda ANS, dont une étude de faisabilité liée au développement d'AGOV, le service d'authentification des autorités suisses. Explication: chaque ambition de l'agenda ANS se compose d'une ou plusieurs initiatives. En 2023, l'agenda ANS comportait cinq initiatives qui sont mises en œuvre en plusieurs mesures (mesures d'initiative).



## Initiative 1: un canal numérique est établi entre la population et l'administration

L'année 2023 a été consacrée à la mise en place de l'initiative 1 et au transfert en son sein des projets «Réorientation du vote électronique», «Proposer une offre transversale d'information en ligne des autorités» et «Exploiter le portail ch. ch», qui figuraient dans le plan de mise en œuvre de la cyberadministration. De nouvelles mesures d'initiative, telles que la relance du portail des feuilles officielles et le renouvellement de la

plateforme iGovPortal, ont été lancées. Dans ces deux cas, l'offre de prestations numériques destinées notamment aux cantons, aux villes et aux communes sera étoffée. D'autres projets, dont l'extrait du registre des poursuites à l'échelle de la Suisse et la commercialisation des services électroniques existants, ont fait l'objet de préparatifs en vue de leur inscription dans le plan de mise en œuvre. Une étude a été menée pour développer les offres numériques (ancien catalogue de prestations), et les prochaines étapes ont été définies sur cette base. Dans le cadre de la collaboration fédérale, une communauté de pratique a été constituée pour développer les prestations numériques des autorités.



«Avec l'initiative (Un canal numérique est établi entre la population et l'administration), l'ANS met l'accent sur la conception et l'établissement de normes nationales pour les prestations numériques des autorités. Il est indispensable de prendre systématiquement en compte le point de vue des utilisateurs. Les nouvelles prestations ne sont pas élaborées pour eux, mais avec eux. La disponibilité et la diffusion des outils correspondants soutiennent la transformation numérique de l'interface avec les clients.»

**Eva-Maria Boretti,** membre de l'organe de direction opérationnelle et représentante de l'initiative 1.



Initiative 2: exploiter pleinement le potentiel d'automatisation et de simplification au profit de l'économie

En 2023, l'ANS a traité trois mesures d'initiative concernant l'initiative 2. Le projet «Uniformisation des bilans électroniques pour la déclaration d'impôts des personnes morales » s'appuyait sur la stratégie informatique de la Conférence suisse des impôts (CSI), qui est membre de l'association XBRL.CH depuis 2023. Afin d'améliorer l'efficacité et l'uniformisation de la comptabilité et des rapports, le centre de compétences XBRL Suisse encourage la diffusion dans ce pays de l'eXtensible Business Reporting Language (XBRL), une norme ouverte de reporting reconnue sur le plan international et destinée au transfert numérique d'informations sur les entreprises. La CSI a présenté à son comité les résultats de l'enquête sur l'uniformisation des bilans électroniques qu'elle avait réalisée en 2022 auprès des administrations fiscales cantonales. Elle a également approuvé les prochaines étapes, réparties en trois sous-projets. La phase de concept a démarré et une étape importante, à savoir la refonte de la taxonomie suisse fondée sur le code des obligations (CO), a été franchie avec XBRL.CH. Cette taxonomie est nécessaire pour utiliser XBRL en Suisse dans les bouclements établis selon le CO. Une nouvelle norme eCH sera à présent élaborée sur cette base pour la déclaration d'impôts des personnes morales, y compris leurs bilans électroniques.

Dans le projet «Transmission de normes eCH via répartiteur», Swissdec, une association permettant d'uniformiser le processus de transmission en vue d'échanges standardisés entre les autorités ou les assurances et les entreprises, a élaboré un concept pour garantir la compatibilité avec les normes eCH et a mis en œuvre une étude de faisabilité correspondante. La transmission des normes eCH via le répartiteur de Swissdec a été prouvée sur le plan technique. Le développement en vue d'une «infrastructure de base en Suisse» a été examiné dans une autre étude intitulée «Infrastructure de base de Swissdec», qui a été préparée en 2023 et dont la réalisation a été approuvée par l'organe de direction opérationnelle de l'ANS.



«En uniformisant et en automatisant les processus dans les projetsclés définis, l'ANS crée une valeur ajoutée pour les milieux économiques, car elle améliore l'efficacité et l'uniformisation au niveau de la comptabilité et des rapports. Elle met ainsi en place une base solide pour la collaboration numérique entre l'économie et les autorités, à tous les échelons de l'État.»

**Reto Fahrni,** membre de l'organe de direction opérationnelle et représentant de l'initiative 2.

## Initiative 3: établir une identification numérique transversale reconnue par toutes les autorités



En 2023, l'initiative 3 comportait cinq mesures d'initiative. Le  $\rightarrow$  message concernant la nouvelle loi sur l'e-ID (LeID)

et les dispositions d'exécution sont prêts: le Conseil fédéral les a adoptés le 22 novembre 2023 et transmis au Parlement. Début décembre, l'équipe de projet e-ID a lancé une consultation publique sur les décisions technologiques pour clarifier des questions de principe relatives à la protection des données et aux possibilités de raccordement au niveau international. Disponible depuis fin mars 2023, la sandbox publique de l'infrastructure de confiance (Public Sandbox Trust Infrastructure) a permis de recueillir de premières expériences avec cette infrastructure. Pour informer en temps opportun les groupes cibles sur le projet de LeID, les autorités participantes ont intensifié la communication avec les parties prenantes, créé des vidéos, remanié le → site Web eid.ch et publié une foire aux questions (FAQ). Le projet pilote de permis électronique d'élève conducteur a été planifié et préparé en 2023, mais sa réalisation a été reportée.

Le projet « Digitaler Kultur- und Freizeit-Pass » du canton de Thurgovie s'est achevé avec succès en 2023. Dans le cadre d'une étude de faisabilité, ce canton a développé un pass culturel et de loisirs numérique en s'appuyant sur l'approche de l'e-ID. Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, les résultats ont été présentés lors d'une réunion participative sur l'e-ID: après la fin des tests d'acceptation auprès des utilisateurs, huit cantons et une ville ont fait part de leur intérêt pour poursuivre cette étude et y participer. Les utilisateurs peuvent conserver ce pass dans un portefeuille mobile (wallet).



«Avec l'initiative qui consiste à établir une identification numérique transversale reconnue par toutes les autorités, l'Administration numérique suisse pose les fondements de la confiance numérique indispensable à une utilisation systématique des services publics en ligne, par la population et les entreprises.»

**Cédric Roy,** membre de l'organe de direction opérationnelle et représentant de l'initiative 3.

L'étude de faisabilité et le test d'acceptation auprès des utilisateurs → d'AGOV ont commencé en août 2023. Les préparatifs pour la mise en œuvre et en ligne du service d'authentification des autorités suisses AGOV ont alors débuté. Ils ont pris fin peu avant Noël dans les cantons pilotes de Zurich et d'Appenzell Rhodes-Extérieures. L'identifiant AGOV auprès des autorités suisses facilite les échanges électroniques avec celles-ci. Par exemple, il peut être utilisé pour accéder plus rapidement et plus facilement à la déclaration d'impôts électronique.

En ce qui concerne la mesure d'initiative «Normalisation des contenus des justificatifs numé-riques» (verifiable credentials, VC), une première version du catalogue des attributs de l'attestation de domicile, de l'extrait de casier judiciaire et de l'extrait du registre des poursuites a été élaborée.



## Initiative 4: mettre en place un modèle fédéral pour la gestion des données

L'Office fédéral de la statistique a réalisé les premiers prototypes du projet «Mise en œuvre et pilotage du service national des adresses (SNA)» en se basant sur les exigences recensées. Le Conseil fédéral a soumis → le message concernant la loi sur le service des adresses (LSAdr) aux Chambres fédérales en mai 2023. Selon le projet de loi, les adresses figurant déjà dans les registres décentralisés des habitants pourront être utilisées pour mettre en place ce service.

Une → plateforme de connaissances commune sur la gestion des données a été mise en ligne pour faciliter et consolider l'acquisition de savoir dans ce domaine par l'administration. Les premiers utilisateurs pilotes travaillent de manière productive sur cette plateforme.

La migration → opendata.swiss s'est poursuivie en 2023. Elle se traduit par de vastes synergies entre les différentes applications de la plateforme d'interopérabilité I14Y et LINDAS (Linked Data Services). La mise en place, la conception et la définition des spécifications des projets cantonaux d'inventaire des données et de la solution informatique commune destinée à gérer la législation relative à l'agriculture (interfaces normalisées) ont permis de réaliser des effets d'échelle

significatifs afin que d'autres collectivités publiques puissent accéder aux solutions et les utiliser. Enfin, le calendrier de mise en œuvre du projet « Introduction de la typologie des adresses pour les services IDE » a été reporté d'un an en raison de la charge de travail élevée des partenaires.

La 1ère édition du Swiss Community Day on Data a eu lieu le 4 décembre 2023 au Volkshaus de Zurich. Cet évènement, coorganisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Administration numérique suisse (ANS), le canton de Zurich et avec le soutien de Corstat, a réuni les membres des organes dont l'OFS s'occupe pour discuter de l'avancée de projets et travaux, échanger des bonnes pratiques et permettre aux membres de réseauter. Un état des lieux a été fait sur le développement de la plateforme d'informations. Un résumé du rapport sur l'état de la statistique publique, de la gestion des données (y compris les données publiques ouvertes OGD) et de la science des données a été présenté ainsi que l'état des projets et travaux dans ces trois domaines d'activité que sont la statistique publique, la gestion des données (et OGD) et la science des données. L'ANS a soumis son portefeuille de projet de l'initiative « Modèle fédéral pour la gestion des données » aux participants.



«Grâce à cette initiative, nous mettons en place à tous les échelons de l'État des bases centrales et des services de base pour optimiser la gestion des données et tirer ainsi parti de nos données de manière ciblée pour le bien de la population et de l'administration.»

**Georges-Simon Ulrich,** membre de l'organe de direction opérationnelle et représentant de l'initiative 4.

# Initiative 5: mettre en place les bases institutionnelles des services en nuage



En 2023, le groupe de travail «Cloud Governance» a considérablement contribué à l'élaboration des bases institutionnelles des services en nuage dans l'administration (voir chap. 3.4). La priorité «Favoriser la mise en place de services publics capables de fonctionner dans le nuage informatique» a été inscrite dans la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027 notamment car de nombreuses administrations envisagent actuellement d'utiliser des applications spécialisées dans un environnement en nuage public.



«En tant que prestataire informatique de l'administration fédérale, nous sommes résolument favorables à cette initiative qui, grâce à l'utilisation d'une technologie en nuage dans l'administration, permet des gains d'efficacité systématiques, promeut l'innovation et améliore sensiblement la coopération à tous les échelons de l'État pour accélérer la transformation numérique de la Suisse.»

**Dirk Lindemann,** membre de l'organe de direction opérationnelle et représentant de l'initiative 5.

# 3.3 Plan de mise en œuvre de la cyberadministration

Le plan de mise en œuvre de la cyberadministration définit des objectifs de mise en œuvre orientés vers la réalisation des objectifs stratégiques et détermine les organisations responsables des prestations. L'organe de direction politique a approuvé en octobre 2022 les objectifs de mise en œuvre 2023.

Ci-après un aperçu de l'état d'avancement des objectifs de mise en œuvre du plan de mise en œuvre de la cyberadministration suisse à la fin de 2023:

## Objectif stratégique 1: développer des offres numériques en matière d'interaction et de participation à l'échelle nationale

- Développer le portail EasyGov.swiss en 2023, l'ANS a lancé les activités subséquentes recommandées lors de l'examen de l'architecture (élaboration et mise en place des normes). Cette précision contraignante prenant la forme d'une ou de plusieurs normes eCH facilite la mise en œuvre des prestations numériques des autorités en fonction des besoins des clients (principe « une fois pour toutes », prestations orchestrées selon les demandes des clients).
- Proposer une offre transversale d'information en ligne des autorités et exploiter le nouveau portail ch.ch/ améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités Le → sous-portail dédié aux élections 2023 a fourni à la population une information détaillée et facilement compréhensible sur les élections et la procédure correspondante. Mis en place par la Chancellerie fédérale en collaboration avec les Services du Parlement, l'Office fédéral de la statistique et les cantons, il permettait d'accéder en toute autonomie à des informations sur les élections fédérales 2023 qui étaient rédigées dans un langage simple. Le 1er juin et le 9 novembre 2023, le forum « Communication numérique », organisé conjointement par la Chancellerie fédérale, l'ANS et le

secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique (secteur TNI) de la Chancellerie pour le personnel des autorités, a mis l'accent sur les canaux inclusifs et conviviaux entre la population et l'administration ainsi que sur l'intelligence artificielle.

- Réorienter le vote électronique
  L'expérimentation du vote électronique
  dans les cantons de Bâle-Ville, de
  Saint-Gall et de Thurgovie a repris avec
  succès en 2023. Le vote électronique
  y était proposé pour la votation du
  18 juin 2023 et pour l'élection du
  Conseil national du 22 octobre 2023.
  À l'automne 2023, le Conseil fédéral
  a octroyé au canton des Grisons une
  autorisation générale pour utiliser
  le vote électronique entre 2024 et 2026.
- Encourager les projets de participation en ligne
   en 2023, l'ANS a soutenu trois projets de participation en ligne (voir → chap. 3.3.2).

# Objectif stratégique 2: mettre en place des services de base nationaux pour la cyberadministration

- Encourager la normalisation
   Les nouveaux groupes spécialisés d'eCH
   Cloud et IA ont commencé leurs activités.
   Le soutien au groupe spécialisé Accessibility s'est achevé avec le rapport final de l'étude suisse sur l'accessibilité.
  - → Moments forts de 2023 pour eCH
- Mettre en place une gestion transversale des données de base des autorités
  Comme prévu, le projet s'est terminé fin 2023. La tournée visant une gestion commune des données de base s'est poursuivie après la fin du projet. En 2023, une API REST relative aux registres des entreprises de l'Office fédéral de la statistique a été développée, puis évaluée avec les cantons en vue de la dernière étape intitulée « Mise en œuvre pilote dans un canton».

 Assurer le libre accès aux données anonymisées et non confidentielles de la Confédération, des cantons et des communes (Open Government Data, OGD)

Au total, 150 personnes ont participé à la formation «Gestion des données et Open Government Data», mise en place par l'Office fédéral de la statistique en 2022 pour le personnel de la Confédération, des cantons et des communes avec la Haute école spécialisée bernoise et le soutien de l'ANS, et dispensée en janvier et en août 2023. Ce cours permet de partager les meilleures pratiques et des exemples concrets (use cases) sur la manière de présenter des jeux de données et les plateformes sur lesquelles ils peuvent être utilisés.

Objectif stratégique 3: réglementer de manière contraignante la collaboration nationale en matière de transformation numérique

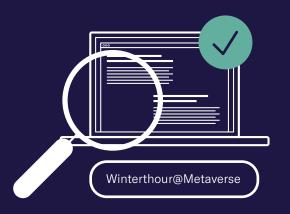
- Encourager les projets innovants
   En 2023, l'ANS a soutenu quatre projets
   d'innovation (voir → chap. 3.3.1).
- Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique Quatre demandes ont été reçues en 2023 dans le cadre des premiers conseils d'ordre juridique. Elles portaient sur la législation relative à la cyberadministration de manière générale, le registre des poursuites et le droit conçu de manière favorable à la numérisation. Le groupe de juristes spécialisé dans la cyberadministration a tenu ses 14e et 15e réunions respectivement le → 4 avril et le 9 novembre 2023 autour du projet AGOV, de la nouvelle loi fédérale sur les plateformes de communication électronique dans le domaine judiciaire et de la loi sur l'administration numérique du canton de Berne.

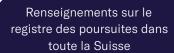
Objectif stratégique 4: développer la connaissance du numérique de l'administration et renforcer la confiance

- Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités
  - Dans le cadre de ce projet, l'année 2023 a surtout été consacrée à des travaux médiatiques ponctuels. Les activités sur le canal LinkedIn de l'ANS se sont intensifiées. Une série de vidéos consacrée aux projets innovants et de participation en ligne de l'année précédente a présenté les avantages et les résultats des projets financés par l'ANS. Avec l'Association des Communes Suisses, le secrétariat de l'ANS a créé la série «Guide pratique du numérique pour les communes » dans le magazine «Commune suisse».
  - Faire connaître le potentiel d'utilité des processus numériques dans l'administration publique

En partenariat avec l'ANS et l'Association des Communes Suisses, l'association Ma commune a lancé sur le Web le → guide du numérique pour les communes, qui rassemble des questionsréponses sur la numérisation. → Pionnier Digital, le cours de base sur la numérisation, a été proposé pour la première fois en français, tandis qu'il a été étoffé dans les cantons de Soleure, de Thurgovie et de Saint-Gall. Il a déjà été suivi par plus de 1500 personnes travaillant dans une administration, dont de nombreux responsables de conduite. En 2023, l'association Ma commune a organisé 18 tables rondes. Au total, 736 villes ou communes ont participé à → l'enquête sur la numérisation.







Autorisations de stationnement interopérables dans toute la Suisse





Bénéficier d'un outil standardisé pour les audits d'accessibilité numérique

#### 3.3.1 Innovations 2023

Outre les objectifs de mise en œuvre, l'ANS soutient également l'innovation dans le cadre du plan de mise en œuvre de la cyberadministration. C'est ainsi que l'organisation soutient chaque année la réalisation de projets qui recourent à de nouvelles technologies ou qui encouragent les coopérations régionales. Ces projets bénéficient d'un soutien aux trois niveaux de l'État fédéral. Le jury du concours, composé cette année d'Eva-Maria Boretti (canton de Thurgovie), Reto Joller (canton de Zoug), Stéphane Schwab (canton de Fribourg), Dieter Tschan (ChF-TNI), Gérald Strub (délégué ACS) et Marcel Kessler (secrétariat ANS), a distingué quatre projets comme «Innovations 2023 ».

# Renseignements sur le registre des poursuites dans toute la Suisse

En Suisse, environ 2 millions d'informations sont délivrées chaque année par le registre des poursuites. Elles n'attestent que les procédures de poursuite au lieu de poursuite actuel, mais pas celles qui ont été engagées préalablement ailleurs. Afin de prévenir les cas de fraude, de permettre un traitement entièrement numérique et de décharger ainsi les offices des poursuites, la Conférence des maires de Zurich a remanié une étude de 2017 sur la mise en œuvre du projet. Cette étude révèle qu'il est possible de fournir des renseignements sur le registre des poursuites dans toute la Suisse et que les charges liées à la mise en œuvre sont raisonnables. Le projet se poursuit.

#### Winterthour@Metaverse

La ville de Winterthour a vérifié s'il existe des cas d'utilisation utiles pour les administrations publiques dans le Metaverse, et a élaboré à cet effet une étude exploratoire. En plus d'un examen théorique visant à identifier les applications du Metaverse destinées à ces administrations, deux prototypes ont été développés et leur facilité d'utilisation a été testée: un guichet virtuel pour les demandes de permis de construire et un projet participatif pour la réalisation d'une aire de jeu (Winti Blox).



# Autorisations de stationnement interopérables dans toute la Suisse

Il existe actuellement en Suisse de nombreux fournisseurs de solutions de gestion des places de parcage et d'autorisations de stationnement. Une solution uniforme serait plus simple pour la population. La ville de Fribourg a donc examiné comment concevoir une solution unique pour les autorisations de stationnement des 126 communes du canton qui couvrirait tous les prestataires. Lorsque la norme eCH-0258 a été présentée en octobre 2023, l'équipe de projet a dû adapter et allonger le calendrier. La première étape consistera à mettre en œuvre cette norme d'interface sur laquelle reposent les échanges entre la plateforme intercantonale iGovPortal.ch et les différents prestataires. L'étude de faisabilité initialement prévue et un proof of concept seront réalisés dans un second temps.

# Bénéficier d'un outil standardisé pour les audits d'accessibilité numérique

Interagir en ligne avec les administrations, les hôpitaux, les banques, les commerces, etc. constitue un problème pour 20% de la population, principalement les personnes ayant un handicap visuel ou mental ou de faibles compétences numériques. Afin de promouvoir l'inclusion, de lutter contre la fracture numérique et de respecter les normes et les obligations légales (directive fédérale P028 et norme eCH-0059), le canton de Genève a développé un outil d'audit de l'accessibilité numérique en collaboration des partenaires spécialisés du site W3C (open source). Traduit en français en 2023, cet outil permet au personnel de l'administration d'évaluer l'accessibilité de ses prestations. De nouvelles fonctions y ont été ajoutées.

#### 3.3.2 Projets de participation en ligne 2023

Dans le cadre du plan de mise en œuvre de la cyberadministration, l'ANS apporte également son appui à des projets de participation en ligne. Ces projets visent à promouvoir de nouveaux canaux électroniques permettant la participation à la vie politique et administrative des cantons et des communes. Le jury a (co)financé trois projets en 2023.

# Processus de bonnes pratiques pour l'implication numérique de la population dans le processus stratégique

À Oberägeri, un processus permettant d'impliquer la population et d'autres groupes d'intérêt de la commune a été élaboré sur la base de canaux participatifs analogiques et numériques. Une plateforme de participation numérique rassemblait l'ensemble des informations et des possibilités de cogestion. Ce projet a donné naissance à la stratégie «Oberägeri 2040», qui bénéficie d'une large assise et fixe les conditions-cadres du développement à long terme de la commune.

# Demokratis, la plateforme pour les consultations

Le projet Demokratis permet à des organisations et à des particuliers de participer aux procédures de consultation sur une plateforme numérique, où les autorités peuvent évaluer efficacement les différents avis. En 2023, le champ d'application a été étendu aux consultations cantonales et des outils d'aide ont été ajoutés. Pour la première fois, toutes les consultations prévues, en cours et achevées au niveau fédéral et cantonal peuvent être consultées au même endroit. À l'automne 2023, l'association Demokratis a présenté le projet et ses différentes étapes lors d'une réunion de réseau de la Conférence des gouvernements cantonaux.



# Renforcement de la participation en ligne par l'utilisation de l'e-ID

La ville de Zoug gère une plateforme de participation sur laquelle la population résidente et d'autres groupes d'intérêt peuvent s'informer sur tous les projets participatifs et formuler des remarques, des suggestions, des compliments et des critiques. Grâce à eZug/Zuglogin, les citoyennes et citoyens du canton de Zoug disposent depuis plusieurs années d'une e-ID. Le projet de la ville de Zoug visait à combiner l'e-ID cantonale et la plateforme de participation. Lorsque ce projet a pris fin, la ville de Zoug n'avait aucune procédure participative en cours qui aurait permis d'utiliser la solution mise en œuvre. Dès que ce sera le cas, la nouvelle procédure d'inscription et d'enregistrement basée sur eZug sera proposée.

L'appel aux projets de participation en ligne et d'innovation a été lancé à l'automne 2023.

# 3.4 Groupes de travail et de projet de l'ANS (programme de travail informatique)

#### En bref

- 8 groupes de travail et de projet au total (groupes de travail: Sécurité de l'information et des réseaux, Télécommunication, Voice, Workplace, Cloud Governance, Organe national de coordination de la gestion des données, Gestion de l'identité et e-ID;
   groupe de projet: CG pour prestations informatiques)
- Une centaine de personnes se sont engagées dans les groupes de travail et de projet.
- Nombre de séances des groupes de travail en 2023: 38
- 5 déclarations de conditions prolongées ou conclues (Fortinet, Swisscom, Sunrise, Salt, Adobe)
- 5 manifestations spécialisées

# 3.4.1 Rétrospective sur les activités des groupes de travail

# Groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux

Responsable: Adrian Gutknecht, Senior Security Engineer Network, office de l'informatique et de l'organisation (Amt für Organisation und Informatik, AIO), canton de Soleure

En 2023, ce groupe de travail s'est réuni quatre fois pour examiner la situation actuelle en matière de sécurité et les incidents de sécurité dans les cantons de ses membres. Ces derniers ont exposé les projets relatifs à la sécurité de l'information et des réseaux qui sont en cours ou prévus dans les cantons, l'objectif étant d'étendre les compétences en cybersécurité. En plus d'un examen approfondi de sujets tels que le Security Operations Center, les projets de révision concernant la sécurité de l'information et la protection des données et un nouveau contrat-cadre entre Fortinet et l'ANS, le groupe s'est notamment penché sur la collaboration avec l'Institut national de test pour la cybersécurité dans le domaine de l'analyse des vulnérabilités et a prévu dans les offices fédéraux des réunions d'information sur les lois et les ordonnances relatives à la protection des données.

#### Groupe de travail Télécommunication

Direction: vacante (coordination: Sabina Steiner, secrétariat de l'ANS)

Lors de ses cinq séances, le groupe de travail s'est concentré sur le réseau de données sécurisé suisse (RDS+) et sur les demandes de modification des adresses IP privées. Les participants ont profité des échanges entre les cantons pour notamment partager des informations et des expériences.

#### Groupe de travail Voice

Responsable: Michael Rathgeb, responsable de l'informatique au sein de la Direction des finances et Service Owner «smart device» à l'office de l'informatique (Amt für Informatik) du canton de Zurich.

Le groupe de travail a organisé la conférence annuelle OneVoice à Olten le 22 juin 2023. Plus de 70 participants y ont découvert les nouveautés des prestataires et les rapports d'expérience des membres du groupe de travail. L'étude → «Wireless der Zukunft» (wireless du futur) - partie 2 a été achevée avec succès et sa publication a été préparée. De plus, les déclarations de conditions avec Swisscom, Sunrise et Salt ont été mises à jour et signées pour l'année 2023. Les membres du groupe de travail ont participé activement au comité chargé d'acquérir les services Voice, identifié des besoins et surveillé les acquisitions. Les contrats d'acquisition Voice avec eOperations Suisse ont été prolongés jusqu'en 2025.

# Groupe de travail Cloud Governance et Workplace

Responsable: Erich Hofer, CIO, Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne

Les deux groupes de travail Cloud Governance et Workplace s'occupent de sujets similaires. Ils ont donc évalué les mesures appropriées et les ont présentées à l'organe de direction opérationnelle de l'ANS en vue de leur fusion, qu'il a approuvée lors de sa séance du 24 novembre 2023. Au cours de cette année, l'échange des connaissances a principalement

porté sur l'intégration de Microsoft 365 (M365) dans les établissements publics. À cet effet, les groupes de travail ont commandé une → étude pour analyser les exigences en vigueur et l'exploitation de M365 Exchange dans un nuage informatique. Les discussions ont également mis l'accent sur l'utilisation d'applications spécialisées dans un environnement en nuage public. Manifestation publique commune, la conférence Cloud s'est déroulée en ligne le 30 août 2023. Elle était consacrée à l'intégration des nuages informatiques et proposait des exposés sur les évolutions actuelles en matière de protection des données et de sécurité dans un nuage.

# Organe national de coordination de la gestion des données

Co-responsables: Mathias Steffen, Office fédéral de la statistique, et Andreas Burren, secrétariat de l'ANS

Ce nouvel organe spécialisé met en réseau des spécialistes des données de tous les échelons fédéraux et sert d'organe central de coordination des travaux relatifs à la gestion des données dans les trois échelons de l'État fédéral. Remplaçant le groupe de travail Plateformes d'échange de données, il s'est réuni trois fois en 2023. Le document « Écosystème de données suisse », sur lequel le Conseil fédéral peut appuyer ses principales décisions en la matière, a été élaboré pour créer une compréhension commune et une base conceptuelle de ces écosystèmes et des espaces de données.

### **Groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID** Responsable: Titus Fleck, AR Informatik AG

En 2023, le groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID, dans lequel tous les cantons sont représentés, s'est réuni à l'occasion de cinq manifestations d'information et ateliers. Il a alors présenté l'avancée du programme e-ID de la Confédération et de l'étude de faisabilité des projets TG4U et AGOV ainsi que le groupe de travail iSVC. Dans le cadre de l'étude de faisabilité TG4U, le canton de Thurgovie a demandé aux autres cantons, par l'intermédiaire du groupe de travail, si la solution plurilinguistique mise en place devait être implémentée et développée plus avant avec eux. Une séance extraordinaire concernant la consultation des cantons sur la décision tech-

nologique e-ID a eu lieu le 5 décembre 2023.

# 3.4.2 Rétrospective sur les activités des groupes de projet

# Groupes de projet pour les négociations de déclarations de conditions

Responsable: selon les circonstances

- Fortinet
  - La déclaration de conditions a été signée.
- Swisscom, Sunrise, Salt
  - Les déclarations de conditions ont été signées.
- Adobe

La déclaration de conditions a été prolongée jusqu'en 2025. Les déclarations de conditions en vigueur sont surveillées et adaptées le cas échéant. De nouvelles déclarations sont élaborées en cas de besoin. Les déclarations de conditions en vigueur sont examinées et font l'objet d'une résiliation motivée si nécessaire.

# Groupe de projet CG pour prestations informatiques et modèles de contrats

Responsable: Greg Hernan, secrétariat de l'ANS (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023)

L'analyse des besoins portant sur une révision partielle des conditions générales pour les services informatiques est terminée. Lors de la consultation, les cantons ont souhaité 120 modifications. Un cabinet d'avocats externe a été chargé de mener une analyse supplémentaire et de proposer des exemples de formulation pour les principales modifications demandées.

# 3.5 Coordination opérationnelle dans l'application du plan de mise en œuvre

L'organe de direction opérationnelle est responsable du pilotage opérationnel du plan de mise en œuvre en cours d'année. Cet organisme fonde ses décisions dans un rapport de controlling.

Afin de garantir l'application coordonnée du plan de mise en œuvre, le secrétariat de l'ANS organise régulièrement des séances d'échanges entre les mandants et les chefs de projets concernés par les mesures.

Durant l'année sous revue, les mandants se sont réunis une fois dans le cadre du comité de coordination, et les chefs de projets ont participé à trois séances du groupe de coordination. Ces rencontres ont surtout été consacrées à l'information mutuelle et à la coordination des activités au sein des différents projets.

# 3.6 Utilisation des moyens de financement

L'extrait suivant des comptes annuels 2023 de l'ANS donne un aperçu des moyens utilisés en 2023. La Confédération et les cantons ont débloqué 6 millions de francs au total en 2023 (financement de base) pour la mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration et du programme de travail informatique. La Confédération et les cantons assurent conjointement le financement des mesures spécifiées dans le plan de mise en œuvre, ainsi que celui du secrétariat de l'ANS.

Afin d'accélérer le développement des infrastructures et des services de base pour le traitement des processus électroniques, le Conseil fédéral a décidé d'allouer pour 2022 et 2023 des moyens supplémentaires d'un montant total de 15 millions de francs au financement de l'agenda ANS)<sup>5</sup>, dont **10 millions de francs** pour 2023.

En 2023, les moyens mis à disposition se sont élevés à 16 270 584 francs au total: ce montant se compose des contributions paritaires de la Confédération et des cantons à hauteur de 3 millions de francs chacun pour le financement de base, du financement de départ de la Confédération pour l'agenda ANS à hauteur de 10 millions de francs, des contributions des villes et des communes participant sur la base de contrats individuels à hauteur de 77 450 francs environ et d'un montant de correction.

- En 2023, 8955881 francs ont été consacrés à la mise en œuvre des mesures de l'agenda.
- 2626 278 francs ont été investis dans des projets du plan de mise en œuvre de la cyberadministration.
- La mise en œuvre du programme de travail informatique en 2023 a coûté 131300 francs.
- Les charges de biens et services,
   d'exploitation et de personnel du secrétariat de l'ANS se sont élevées en 2023 à un total de 2861725 francs.

Dépenses	Clôture 31.12.2023, en CHF
Agenda ANS	8955881
Plan de mise en œuvre de la cyberadministration	2626278
Programme de travail informatique	131300
Secrétariat (charges de biens et services, d'exploitation et de personnel)	2861725
Total dépenses 2023	14575184

Le plan de mise en œuvre de l'ANS évolue en permanence. Quelques mesures prévues pour 2023 n'ont pas pu être réalisées et ont donc été reportées en 2024.

Il ressort de l'exercice comptable 2023 un solde de 1 695 400 francs.

<sup>5 →</sup> Des moyens financiers supplémentaires pour la mise en place de l'Administration numérique suisse (admin.ch)



Le monitorage permet à l'ANS d'analyser la qualité, la quantité et la fréquence d'utilisation des services administratifs électroniques. Pour ce faire, l'offre et la demande sont comparées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Conformément au ch. 4.5 de la convention-cadre de droit public concernant l'Administration numérique suisse, il incombe au chargé de mission ANS de garantir le monitorage de l'état de l'administration numérique. Les organes de l'ANS se fondent sur les résultats de ce monitorage pour réexaminer et développer la stratégie de l'ANS (jusqu'à fin 2023, stratégie suisse de cyberadministration) et son plan de mise en œuvre évolutif. Le monitorage vise également à fournir aux spécialistes et au public des informations sur les progrès des services de l'administration numérique en Suisse.

## 4.1 Rapport de monitorage

Le premier → rapport de monitorage de l'ANS a été publié début 2023. Un an plus tard, le rapport en vigueur sur les résultats des activités de monitorage réalisées entre janvier et décembre 2023 a vu le jour. Celles-ci incluent la participation à des études ainsi que l'analyse de leurs résultats, et la réalisation d'enquêtes de l'ANS.

Concernant le rapport: à la demande du chargé de mission ANS, le secrétariat rédige au premier trimestre un rapport de monitorage destiné aux organes de l'ANS. Ce document renferme des observations actuelles et essentielles issues d'études nationales et internationales de l'année précédente qui portent sur les services administratifs numériques. Les principaux indicateurs permettant de mesurer les progrès de l'administration numérique présentent l'offre et la demande de ces services et l'évolution correspondante.

Les principales mesures d'action pour le développement de l'administration numérique sont formulées dans le rapport à partir des résultats du monitorage.

#### 4.2 Études

Parue en 2023, les études et enquêtes ci-après ont été prises en compte dans le monitorage:

Études	Objet et indicateurs
→ eGovernment MONITOR 2023	Cette étude recense auprès de la population en Allemagne, en Autriche et en Suisse l'utilisation générale et mobile et l'acceptation des services publics numériques et les obstacles à cette utilisation.
→ Rapport eGovernment Benchmark UE 2023	Mesure et compare la progression de la numérisation des administrations en Europe (27+).  Le rapport examine l'orientation vers les utilisateurs, la transparence, les services en ligne transfrontaliers et les services de base au regard de neuf événements de l'existence tels que la naissance, le déménagement, la fondation d'une entreprise, etc.
→ Stratégies cantonales de numérisation	Recherche sur ordinateur sur les stratégies de numérisation, de cyberadministration ou d'informatique des cantons
→ Omnibus 2023: enquête sur l'utilisation d'internet	Basée sur un questionnaire-type européen, cette enquête porte notamment sur l'accès des ménages suisses à Internet ainsi que sur leur utilisation du Web et des services administratifs numériques.
→ World Digital Competitiveness Ranking 2023	Le World Competitiveness Ranking publié par l'Institute for Management Development (IMD) présente la compétitivité numérique d'un pays au niveau mondial. En 2023, la Suisse occupait la cinquième place du classement, qui prend en compte les trois aspects suivants: les connaissances (capacité à rechercher, comprendre et développer de nouvelles technologies), la technologie (contexte général permettant le développement de technologies numériques) et la viabilité (capacité du pays à utiliser la transformation numérique).
→ Étude suisse sur l'accessibilité 2023	La fondation Accès pour tous recense l'accessibilité de plusieurs applications en matière de communication, d'administration et d'économie.

# Demande

78%



La satisfaction à l'égard des services administratifs numériques est plus élevée en Suisse que dans les pays voisins germanophones (Autriche: 75 %, Allemagne: 58 %).

eGovernment MONITOR 2023

Selon l'enquête Omnibus 2023, la part de la population qui échange avec les autorités par voie électronique atteint désormais 81.5%.

Omnibus 2023

60%



de la population suisse a eu recours à une prestation administrative en ligne au cours des douze derniers mois.

eGovernment MONITOR 2023

L'e-ID facilite l'accès aux services administratifs numériques.

Rapport comparatif sur la cyberadministration 2023

69%

de la population privilégie les services administratifs numériques lorsqu'ils sont proposés.

eGovernment MONITOR 2023

68%

de la population utilise au moins une procédure d'identification numérique, soit 5 points de pourcentage de plus que l'année précédente.

eGovernment MONITOR 2023

92%

de la population qui a effectué une démarché administrative en ligne souhaite utiliser de nouveau la voie numérique.

eGovernment MONITOR 2023



58%

des personnes interrogées en Suisse estiment être en mesure d'utiliser des services en ligne (Autriche: 70%, Allemagne: 66%).

eGovernment MONITOR 2023

# **Utilisation** mobile

76% de la génération Z a déjà utilisé un smartphone ou une tablette pour un service administratif en ligne.

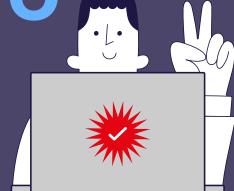
eGovernment MONITOR 2023

# Offre

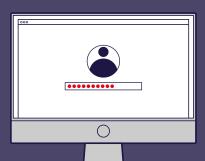
78%

des services administratifs peuvent être exécutés en ligne ø dans l'UE: 84%

Rapport comparatif sur la cyberadministration 2023



24%



des services en ligne recensés proposent des formulaires avec des informations personnelles pré-remplies ø dans l'UE: 70%

eGovernment MONITOR 2023



24%

des services administratifs numériques nécessitant une identification peuvent être exécutés avec une identité électronique ø dans l'UE: 68%

eGovernment MONITOR 2023

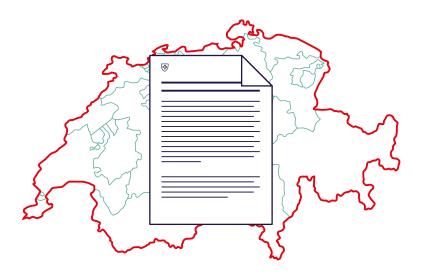
# 4.4 Vue d'ensemble des stratégies cantonales de numérisation

Entre novembre 2022 et janvier 2023, le secrétariat de l'ANS a recensé les cantons ayant déjà une stratégie de numérisation, de cyberadministration et/ou d'informatique. L'enquête a également déterminé si la mise en œuvre de cette stratégie prévoyait une collaboration entre les cantons et les communes. Les cantons ont ensuite validé les informations récoltées à leur sujet.

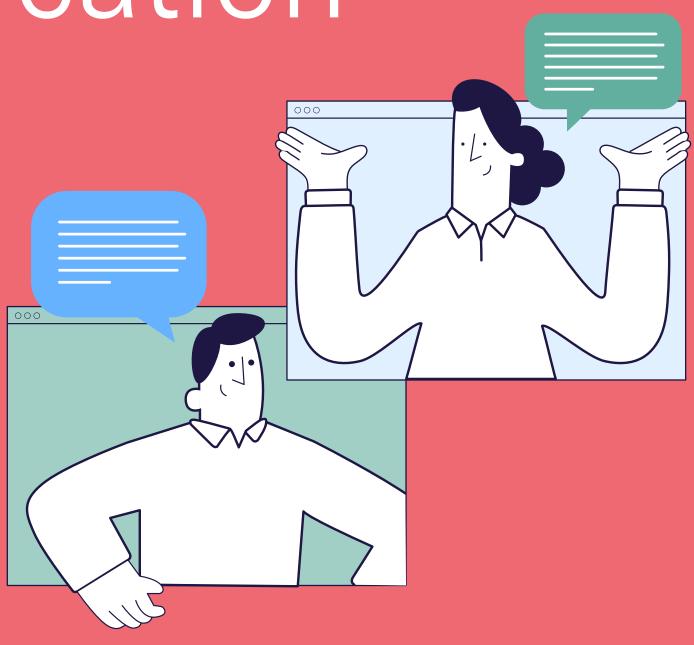


Les résultats ont été mis à jour en cours d'année:

- Depuis l'été 2023, tous les cantons appliquent une stratégie de numérisation, de cyberadministration et/ou d'informatique.
- Les stratégies de numérisation mentionnées consistent pour la plupart en une mise en œuvre commune des stratégies de numérisation des cantons et des communes.



# 5 Communication



# 5.1 Mise en réseau et échange de connaissances

En 2023, le secrétariat de l'ANS a pris part à différentes manifestations publiques et spécialisées, et rencontré divers partenaires afin de renforcer le réseau, la collaboration et les échanges de connaissances au sein de l'administration, aux trois échelons de l'État ainsi qu'avec le secteur privé, le monde scientifique et la société civile. Elle a organisé elle-même certaines manifestations et participé à d'autres. L'aperçu ci-après ne mentionne ni les réunions statutaires d'organes, ni les séances de coordination. En outre, 38 réunions des groupes de travail, qui ne figurent pas non plus dans l'aperçu, ont eu lieu en 2023.



# 26.01.2023

Assemblée des délégués de l'ANS Berne

# 15.02.2023

Groupe intercantonal E-Governement de la Conférence suisse des chanceliers d'État (CCE) Berne

# 06.03.2023

Présentation de l'ANS par P. Giarritta à l'assemblée de l'association Parldigi Berne

# 08.03.2023

digital-Dialog de l'ANS avec exposés des parties prenantes

Berne

Maison des cantons

# 30.04./01.05.2023

Hackathon «Open Legal Lab» de l'association eJustice.CH, de l'Office fédéral de la justice et de l'association Opendata.ch, avec l'ANS en tant que partenaire Macolin

# 15./16.03.2023

Table ronde de l'association Ma commune

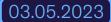
En ligne

Avec exposé de M. Kessler

# 02.05.2023

Conférence Civic Tech 2023 de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes avec l'ANS en tant que partenaire

Berne



Assemblée générale de l'association eCH Wabern bei Bern 05.05.2023

Conférence des offices « Swiss Government Cloud »

Berne

Avec exposé de P. Giarritta





12.05.2023

eGovernment Symposium Romand

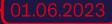
Genève

Avec exposé de P. Giarritta

10.05.2023

Groupe intercantonal E-Government de la Conférence suisse des chanceliers d'État (CCE)

Berne



Forum Communication numérique de la Chancellerie fédérale

Berne

24.-26.05.2023

Séminaire sur le fédéralisme à l'Université de Fribourg

Schwarzenberg

avec atelier de P. Giarritta



08.06.2023

Swiss Public SMART

Berne

Participation à la table ronde de P. Giarritta

22 06 2023

Conférence OneVoice, manifestation spécialisée du groupe de travail Voice Olten

14.06.2023

27e Symposium on Privacy and Security

Zurich

Participation à la table ronde de P. Giarritta

# 27./28.06.2023

#### Swiss eGovernment Forum 2023

Berne

Avec exposé de M. Kessler

Point de contact du secrétariat de l'ANS et présentation de trois solutions hébergées par l'ANS





# 01./02.07.2023

#### Portes ouvertes dans la Berne fédérale

État du projet d'e-ID, présentation commune de l'Office fédéral de la justice (OFJ), de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) et du secrétariat de l'ANS Berne



# Présentation de l'étude de faisabilité AGOV

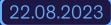
Berne



#### 14 09 2023

# Assemblée des délégués de l'ANS

Saillon



# Conférence sur les marchés publics informatiques de la Haute-école spécialisée bernoise

Berne

Participation du secrétariat de l'ANS et présentation d'une session par G. Hernan et V. Eugster



## Conférence Cloud

Manifestation spécialisée en ligne des groupes de travail Cloud Governance et Workplace

En ligne



Photographe: Konstantin Gastmann

# 14.09.2023

## Remise de prix du concours eGovernment Berlin

2° place de l'Office fédéral de la statistique pour la plateforme l14Y dans la catégorie « Meilleur projet de numérisation »

# 15.09.2023

Assemblée des délégués de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)

Saillon

# 28.09.2023

Soirée de l'association eCH

Allocution de bienvenue de P. Giarritta







# 09.11.2023

Forum Communication numérique de la Chancellerie fédérale

En collaboration avec le secrétariat de l'ANS

Berne

# 10.11.2023

Séance plénière sur l'informatique des villes et communes, manifestation spécialisée du groupe de travail IVC

Berne

Avec exposé de P. Giarritta

# 16.11.2023

Colloque national E-Accessibility, événement en ligne du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) en partenariat avec l'ANS

Berne

# 06.12.2023

Webinaire concernant le rapport comparatif sur la cyberadministration: vue d'ensemble et résultats de la Suisse

Présentation en ligne organisée par le secrétariat de l'ANS

# 04.12.2023

Swiss Community Day on Data, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) Zurich





#### 5.2 Newsletter

Six éditions de la → newsletter de l'Administration numérique suisse ont paru en français et en allemand en 2023. Celle-ci comptait plus de 3220 abonnés en fin d'année. L'ANS publie régulièrement dans sa newsletter des informations sur la numérisation et l'informatique dans l'administration publique. Les contributions de la Confédération, des cantons, des villes et communes ainsi que des partenaires de son réseau y sont les bienvenues.

#### 5.3 Site Internet

Le site → administration-numerique-suisse.ch existe en quatre langues. En 2023, il a reçu la visite d'environ 66 100 personnes (2022: 50 000), qui y ont consulté près de 140 500 pages (2022: 120 000). Sa rubrique «News» diffuse régulièrement des informations ou des communiqués de presse. Un aperçu des manifestations à venir est également proposé. Le centre de téléchargement des publications donne accès à un grand nombre d'études, rapports et documents. Le site présente en outre les projets et mesures du plan de mise œuvre de l'ANS, ainsi que les divers organes de l'ANS. Fruit d'une collaboration entre le secrétariat de l'ANS et l'association eJustice. CH, un → blog juridique a été lancé en 2023: il répond aux questions sur le droit de la cyberadministration et répertorie les lois pertinentes.

#### 5.4 Publications

La tendance aux publications en ligne s'est renforcée: en dehors de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027, le secrétariat n'a fait imprimer aucun rapport ou brochure pendant l'année sous revue, préférant miser sur les publications en ligne.

# Rapport annuel de l'Administration numérique suisse 2022

Le rapport annuel a été approuvé le 23 juin 2023 par l'organe de direction politique de l'ANS. Le → rapport annuel 2022 peut être téléchargé en français, en allemand et en italien sur le site Internet de l'ANS.

# Stratégie Administration numérique suisse 2024–2027

La stratégie est disponible  $\rightarrow$  en ligne (en français, en allemand et en italien) ou sur papier (uniquement en français et en allemand). De plus, sa version intégrale a été publiée dans la  $\rightarrow$  Feuille fédérale.

#### 5.5 Relation avec les médias

En 2023, le secrétariat est parvenu à placer différents articles et entretiens dans la presse spécialisée. Sur les réseaux sociaux, il a été particulièrement actif sur LinkedIn et la plateforme X (anciennement Twitter).

La liste ci-dessous indique les articles concernant expressément le secrétariat de l'ANS ayant paru dans des publications spécialisées:

# «Guide pratique du numérique pour les communes» dans le magazine «Commune suisse» (initiative conjointe avec l'Association des Communes Suisses)

- Conseils pour les communes en matière de numérique
  - $\rightarrow$  édiction 1-2 2023
- Pas de numérisation sans normes
  - → édition 3 2023, en collaboration avec l'association eCH
- Les technologies civiques, une chance pour les communes
  - → édition 7-8 2023
- Protection des données:
   les principes-clés
  - → édition 12 2023, en collaboration avec privatim

#### «Pionnier de l'administration moderne»

swisstopo Folio 2023 consacré à la transformation numérique, entretien avec P. Giarritta, mai 2023

→ Pionnier de l'administration moderne (admin.ch)

#### «La cyberadministration dans le fédéralisme»

Article avec la participation de P. Giarritta dans le magazine d'abraxas, édition no 9, mai 2023

→ La cyberadministration dans le fédéralisme | Magazine d'abraxas

# «La collaboration au sein de l'administration a connu une profonde mutation»

Entretien dans la publication « Sécurité sociale » (CHSS) de l'Office fédéral des assurances sociales, édition de juin 2023

→ «Sécurité sociale», Magazine de l'OFAS

## «Digitalisierung ist spät in den obersten Führungsebenen angekommen»

Entretien de P. Giarritta pour Inside IT, octobre 2023, en allemand uniquement

→ «Digitalisierung ist spät in den obersten Führungsebenen angekommen» (inside-it.ch)

# **Impressum**

Le présent rapport annuel a été approuvé le 25 avril 2024 par l'organe de direction politique de l'ANS.

#### Édition

Administration numérique suisse

#### Renseignements

Secrétariat de l'Administration numérique suisse Maison des cantons Speichergasse 6 3003 Berne

- ightarrow info@digitale-verwaltung-schweiz.ch
- $\rightarrow$  administration-numerique-suisse.ch

## Rédaction du rapport annuel

Secrétariat de l'Administration numérique suisse

#### Graphisme

→ wapico.ch

Parution avril 2024, le rapport peut être téléchargé au format PDF accessible

© Copyright Administration numérique suisse

